

CEED LELS

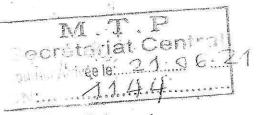
Réf: DG/SAT/GAFP/013/2021

Conakry, le 21 Juin 2021

A

Madame la Ministre des Travaux Publics de la République de Guinée

A Conakry



Objet: Information

Madame le Ministre,

Nous venons par la présente, vous informer que le nécessaire en cours pour le déploiement d'Afrique Pesage à l'intérieur du pays et la réhabilitation des stations de pesage existantes. En ce sens, le Top Management du Groupe Afrique Pesage est inquiet quant à l'appui institutionnel lié à l'autorité de l'Etat dans la lutte contre la surcharge routière qui nous a toujours fait défaut, depuis le démarrage de nos activités.

Pour rappel, l'activité telle que menée actuellement n'est pas rassurante et ne nous permet de rentabiliser les investissements à faire, car nous fonctionnons en dehors du cadre conventionnel qui est l'application du Règlement 14 de l'UEMOA. Tout ceci met en difficulté notre business plan.

Outre l'aspect financier, il faut signifier que le soutien de l'Etat à nos côtés, permettrait non seulement de lutter de manière vigoureuse contre la surcharge qui est énorme et de préserver les infrastructures routières nationales réalisées à coup de millions de dollars par l'Etat.

Pour finir, nous souhaitons bénéficier de l'engagement ferme de la République de Guinée, à travers le Ministère des Travaux Publics, pour mener à bien notre mission d'utilité publique. A ce titre, nous sollicitons auprès de vous, l'obtention d'un document pour le Conseil d'Administration, qui souhaite avoir par écrit le soutien institutionnel de l'autorité en vue de l'application du Règlement 14.

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma haute et respectueuse considération.

Le Délégué Général

Stephan Alain TAGBØ

Site www afriquepesage.com